



Pas de congés hebdomadaires

Par **mimicracra2010**, le **27/08/2010** à **12:38**

Bonjour,
depuis le 24.06.2010 je travaille dans une entreprise d'aides à la personne.au mois de juin j'ai travaillé 19heures dans le mois,juillet 76.5heures dans le mois,aout 99heures dans le mois.je travaille du lundi au dimanche(1 heure).je n'ai eu AUCUN REPOS HEBDOMADAIRES malgré mes requetes aupres de mes responsables.Mon contrat stipule que l'entreprise versera une indemnité égale à 10% des sommes perçues pendant la durée du contrat sauf poursuite des relations contractuelles ainsi qu'une indemnité compensatrice de congés payés de 10%des sommes perçues pendant la durée du contrat.Je ne vois aucun rapport avec les congés hebdos!
merci de me repondre

Par **P.M.**, le **27/08/2010** à **15:21**

Bonjour,
Effectivement cela ne correspond pas au congé hebdomadaire obligatoire...
Je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale ou même de l'Inspection du Travail...